

Marina Thia.mp4

Intervenante 1: [00:00:02] Notre organisation est née en 2007, à partir d'un collectif composé de coopératives et d'associations civiles, presque intégralement dirigées par des femmes. L'organisation est née de ces forces combinées, à travers la lutte, et s'est érigée comme force de résistance face à la crise du logement qui sévit dans la Ville Autonome de Buenos Aires – on parle ici de la Ville Autonome de Buenos Aires, la Capitale Fédérale de l'Argentine. Et se battre pour le droit à la ville et à l'habitat est une tâche très, très ardue. C'est très difficile, et ça ne peut pas être fait par une seule organisation dans son coin. Cela ne peut se faire qu'à travers un collectif d'organisations. Et c'est ce que nous avons fait. Et sachant que c'est nous-mêmes, les femmes, qui sommes les premières confrontées à ces crises, tant la crise du logement que la crise économique ou la crise du travail, nous sommes les mieux positionnées pour mener la résistance face à cette situation.

[00:01:11] Au sein de ce mouvement, notre objectif est clairement de promouvoir l'accès à un logement décent, à travers la prise en main d'organisations et la supervision d'actions visant à influencer les politiques publiques, afin qu'elles supportent les processus d'autogestion de l'habitat populaire. En 2000, en février 2000, la loi 341 a été promulguée, dans le cadre du programme d'autogestion, qui permet l'obtention de crédit par le biais de garantis hypothécaires sur une durée de 30 ans pour accéder au logement, à destination des personnes, des familles à faibles revenus et en situation de logement critique, et constitués en organisations collectives identifiables comme des coopératives, des mutuelles et des associations sans but lucratif.

Intervenante 1: [00:02:18] Quand on parle d'autogestion, il y a deux aspects fondamentaux à avoir en tête : l'autogestion consiste, d'une part, à optimiser les ressources fournies par l'État ; et d'autre part, selon une vision socio-politique, c'est aussi la construction d'un système. Pourquoi ? Eh bien, parce que cela nous apprend à nous responsabiliser, envers les choses, le foncier, dans un secteur très précis. Ainsi, c'est toi-même qui planifies et aménages ton propre habitat, et personne d'autre. Et cela te force à réfléchir à quel matériel utiliser, de quelle manière l'utiliser, si tu préfères du noir, ou alors du blanc, c'est une telle liberté ! En d'autres termes, l'autogestion ne doit pas simplement être le fait de l'État. L'État doit jouer un rôle pour que le processus

d'autogestion soit possible, mais nous aussi, en tant qu'organisations, devons être présentes, sur un pied d'égalité.

[00:03:29] Cette loi est passée grâce à l'intervention d'un gouvernement progressiste – en sept ans, de nombreux mouvements, faits d'hommes et de femmes, se sont ainsi constitués, avant la montée du libéralisme à partir de 2007. Or dès 2007, nous avons été sanctionnés, on peut même dire punis, par l'arrivée d'un gouvernement néo-libéral, encore en place aujourd'hui, qui a constitué une menace constante.

[00:04:13] Une menace d'abrogation de cette loi, et de réduction du budget qui y est adossé. Le démantèlement permanent des luttes du mouvement coopératif, l'usure, la fatigue. Et face à ça, le rôle de nos camarades engagées dans des coopératives de femmes demeure crucial. Il a été très important, et il continue de l'être.

[00:04:44] Face à ces menaces de fragmentation et de désarticulation, le collectif Hábitar Nacional s'est constitué en 2015 pour former ce collectif d'organisations sociales, et promouvoir la Loi Nationale de Production Sociale d'Habitat Populaire Autogéré. Nous avons présenté ce projet de loi pour la première fois en 2016. Or malheureusement, ça n'a pas fonctionné comme prévu. Malgré le fait que nous soyons des organisations anciennes et riches d'expériences, il n'a pas été possible de faire aboutir le débat, et de concrétiser cette loi au sein du Parlement.

[00:05:38] Et nous nous heurtons encore à cette résistance. Pourtant en 2019, nous avons réitéré l'essai. En mai 2019, nous avons présenté ce projet de loi pour la deuxième fois. Elle aurait pu être débattue à la Chambre des Députés. Mais malheureusement, il n'a pas été possible de débattre à cause de la pandémie, des élections et d'autres choses encore. L'État Parlementaire s'est une nouvelle fois fourvoyé. Mais cette fois, nous avons appris de ce processus. Nous savons que, peu importe que nous soyons un nombre d'organisations plus ou moins nombreuses, nous ne pouvons pas agir seules, nous devons nous coordonner, nous devons élaborer de nouvelles stratégies parlementaires, rallier des députés et des sénateurs à notre cause pour la prochaine présentation qui aura lieu en avril, comme nous l'avons fait pour la loi 341 et pour d'autres, avec le soutien de pays frères : FUCVAM en Uruguay, le Mexique et les camarade vénézuéliens qui sont en train de défendre une Loi Nationale d'Autogestion Populaire, ou encore au Brésil.

Intervenante 1: [00:07:03] Il y a eu un moment important pour nous, les femmes du mouvement coopératif, c'était le passage de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse, ça a été comme un réveil. Un réveil où on se rend compte que les hommes n'ont pas le monopole de l'action, que nous ne sommes pas condamnées à être dominées par les hommes, que le fait d'être des femmes ne nous empêche pas de décider, ne nous empêche pas de prendre des décisions. Et cette loi, obtenue grâce à la ferveur de la rue, nous a aussi fait prendre conscience que nous pouvons, que nous, les femmes, disposons de nos corps, qu'il faut le respecter et que nous sommes libres d'habiter nos territoires.

[00:07:55] Nous ne devons pas rester assises là. Nous devons rester actives, nous devons nous organiser. Le peuple organisé à une force transformatrice. Et il faut continuer à s'organiser par le bas, car il ne peut pas y avoir de lutte qui soit menée sans organisations de base. La lutte ne peut exister sans les femmes engagées dans le mouvement féministe et leurs stratégies propres. Et en retour nous avons dû articuler et coordonner de nombreuses stratégies avec des sénateurs, des députés, et des législateurs de différentes sphères.

Intervenante 1: [00:08:38] Ainsi, nous avons résisté pendant 14 ans, et nous avons réussi à achever nos missions. Oui, nous avons mené un grand nombre de stratégies, de luttes, de combats dans les rues, de manifestations pour réclamer des certificats qui soient payés au moment où ils sont dus, ce qui n'était pas le cas. Mais cela ne nous a pas empêché de continuer. Cela a toujours été [inaudible]. Il s'agit d'une lutte permanente. Et si au début nous étions seules, ensuite nous avons bien vu que nous ne pouvions pas y arriver seules. Et donc il a fallu articuler nos luttes avec celles d'autres organisations qui partageaient les mêmes idées sur l'autogestion, l'habitat digne, les expulsions des villes et la lutte de l'intérieur pour le droit à la ville. Et qui voulaient faire partie du débat. Car il ne s'agit pas simplement de critiquer sans rien faire, mais de combattre depuis l'intérieur pour promouvoir ce concept, le droit à la ville et à l'habitat, le droit de vivre en ville. Nous avons résisté et nous continuons à résister, au sein de nos organisations, plus fort chaque jour. Et ainsi, on arrive à un moment où l'organisation est plus solide, plus forte, où l'on sait où l'on va, ce que l'on veut. Ainsi il est important d'avoir une organisation consolidée, mais aussi de la transparence, un débat démocratique, et enfin une stratégie.